

MDPH

MAIS OÙ EN EST-ON ?

fédération
des services
publics

la
cgt

Dans le cadre du travail mené par le collectif Médico-social de la Fédération CGT des services publics, nous avons rencontré à deux reprises en visio les agent·es exerçant au sein des différentes MDPH et nous leur avons adressé un questionnaire.

De l'ensemble de ces éléments, il ressort de très grosses disparités dans la structuration des MDPH et dans leurs organisations en interne.

Ces très fortes différences ont un impact direct sur la réponse aux usager·es et sur le sens premier du service public, qui doit être rendu à l'identique quel que soit le lieu où l'on se trouve.

Au sein des MDPH, pour beaucoup d'entre vous, la réalité de votre quotidien est marquée par un turn-over important des collègues, des délais de traitement des demandes qui ne peuvent pas respecter le cadre légal, une absence de lien avec les personnes en situation de handicap et un sentiment de devoir les traiter comme des numéros, à la chaîne.

L'ensemble de ces éléments vous questionne sur le sens de votre travail et crée un fort décalage

entre votre envie professionnelle et la réalité de vos conditions de travail.

En parallèle de nos consultations en interne de la CGT, le gouvernement a lui aussi organisé un tour de France des MDPH.

À la suite de ce tour de France, plusieurs mesures et préconisations ont été prises, mais concrètement, six mois après, où en est-on ?

Pour nous, la réponse à cette question est simple : nous en sommes toujours au même point.

Il y a urgence à répondre aux attentes des professionnel·les et de la population, c'est pour-quoi nous revendiquons de :

► mieux informer les usager·s et leur famille de leurs droits,

- simplifier les dossiers pour faciliter l'accès au droit,
- simplifier les demandes de renouvellement,
- harmoniser la saisie et l'ouverture de droit dans un fichier national pour permettre un meilleur suivi des personnes,
- recruter davantage de professionnel·les pour remettre l'humain au cœur du dispositif,
- harmoniser le statut des MDPH et des agent·s qui y sont embauchés pour combattre les inégalités de traitement,
- revaloriser les salaires et le point d'indice.

Agent·es du secteur social et médico-social

Ces métiers à forte prédominance féminine sont appelés à participer largement aux mobilisations organisées avec la Fédération CGT des services publics le 8 mars, à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes.

LA FÉDÉRATION CGT DES SERVICES PUBLICS EST FIÈRE D'ÊTRE CHAQUE JOUR AUX CÔTÉS DES PROFESSIONNEL·LES, ELLE EST LE REMPART ET LA GARANTE LA PLUS DÉTERMINÉE.

+ d'infos
↓



JE FLASHE LE
QR CODE POUR
ME SYNDIQUER

cgtservicespublics.fr

